

Quelques notes à propos des immobilisations scolaires

René Le Corre

Volume 7, numéro 2, août 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/600765ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/600765ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Le Corre, R. (1978). Quelques notes à propos des immobilisations scolaires. *Cahiers québécois de démographie*, 7(2), 51–54. <https://doi.org/10.7202/600765ar>

QUELQUES NOTES A PROPOS DES IMMOBILISATIONS SCOLAIRES

René LE CORRE *

Généralités

Par les temps qui courent, il est plus fréquent d'entendre parler de fermetures que de construction d'écoles. Et pourtant, le gouvernement québécois dépense des sommes considérables dans la construction et dans l'entretien des équipements scolaires (Tableau 1). Bien sûr, les écoles incendiées et vétustes doivent souvent être remplacées mais la majeure partie des investissements est effectuée dans les développements domiciliaires récents.

Globalement, les équipements existants au Québec suffiraient à loger la clientèle scolaire. Cependant, surgit la question du transport scolaire. Jusqu'à quelle distance peut-on transporter un élève du primaire, du secondaire?

* Direction des études économiques et démographiques, ministère de l'Education, Québec

Tableau 1

DEPENSES EN IMMOBILISATION SELON LA COMPOSITION
DE LA DEPENSE POUR LES NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE ET SECONDAIRE AU QUEBEC
(\$'000)

Années	1976/77 _B	1977/78 _B
<u>Constructions d'écoles</u>	<u>152 009,8</u>	<u>139 152,0</u>
- Élémentaire	26 821,6	36 741,9
- Secondaire	115 419,4	90 651,6
- Autres	9 768,8	11 758,5
<u>Réfections majeures</u>	<u>9 906,2</u>	<u>8 318,7</u>
<u>Divers</u>	<u>15 948,1</u>	<u>8 765,2</u>
- Fonds de bibliothèque	573,8	---
- Jeux extérieurs	1 500,4	---
- Autobus scolaire	926,8	614,4
- Locaux préfabriqués	1 615,2	996,8
- Aménagement primaire des cours d'école polyvalente	6 484,6	3 310,8
- Autres	4 847,3	3 843,2
<u>Autres priorités</u>	<u>31 665,4</u>	<u>35 928,9</u>
- Mobilier, appareillage, outillage	16 114,0	13 960,6
- Enseignement professionnel	4 999,0	4 490,9
- Projets à caractère physique	10 552,4	17 479,4
TOTAL	209 529,5	192 164,8

B: budgétées

Dans la mesure du possible, jusqu'à présent, nous avons tenté d'éviter le transport d'écoliers du primaire. Toutefois, cette politique devra être revue, compte tenu de la popularité de la maison unifamiliale dans les développements domiciliaires.

En effet, la densité de population dans ce type de développement est très faible - deux enfants par famille, 0,8 enfant de 5 à 11 ans et 0,5 enfant de 5 à 11 ans quinze années après l'arrivée dans le développement domiciliaire. (1)

Il est donc onéreux de répondre aux besoins en équipements scolaires d'une telle population. Afin de limiter les coûts, diverses possibilités sont à l'étude:

- 1^o) l'utilisation à plus grande échelle de locaux modulaires d'une durée d'utilisation plus courte et d'un coût moindre. Ces locaux peuvent être relocalisés lorsque les besoins se manifestent dans un autre secteur;
- 2^o) une utilisation commune des équipements existants par les clientèles du primaire et du premier cycle du secondaire;
- 3^o) un accroissement du transport scolaire.

La prévision de clientèle scolaire relative aux immobilisations

Le ministère de l'Education reçoit bon an, mal an, des dizaines de demandes de construction d'écoles provenant des commissions scolaires. Le Service de la démographie scolaire effec-

(1) R. LE CORRE, "Les divers types de développements domiciliaires et leurs populations de moins de 20 ans", Cahiers québécois de démographie, Vol 6, no 3 spécial, décembre 1977, pp. 203-233

tue alors des prévisions relatives à ces demandes, prévisions facilitant la prise de décision. Préparer des prévisions pour des micro-régions contenant en moyenne 4 000 étudiants, et souvent moins, nécessite une vigilance constante quant à la qualité des données. Cette vigilance se manifeste par la comparaison de sources différentes. Ainsi, la prévision d'effectifs à la maternelle est obtenue par l'utilisation des naissances sur le territoire concerné et du recensement scolaire effectué par chacune des commissions scolaires.

Le Service de la démographie scolaire envisage d'ailleurs le remplacement du recensement scolaire par le fichier des allocations familiales.

D'autre part, les recensements fédéraux nous permettent, à partir de tables de correspondance divisions de recensement ↔ territoires de commission scolaire, de connaître l'évolution de l'ensemble de la population d'une commission scolaire.

Le démographe doit, de plus, se renseigner sur les possibilités de développement de la région étudiée, rencontrer les dirigeants de la commission scolaire, tenir compte d'ententes entre commissions scolaires catholiques et commissions scolaires protestantes quant à l'enseignement en langue anglaise. Bref, chaque demande de construction présente des caractéristiques qui lui sont propres.